

# CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 7 Avril 2022 à 20<sup>h</sup>30 à la Mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✚ Approbation du procès-verbal du 23/02/2022.
- ✚ Approbation du compte de gestion 2021.
- ✚ Vote du compte administratif 2021.
- ✚ Vote des taxes locales.
- ✚ Vote du budget primitif 2022.
- ✚ Clôture de la régie communale n°15.
- ✚ Aménagement du Centre Bourg :
  - Convention de réalisation de financement des aménagements urbains avec le Conseil Départemental.
  - Choix de l'établissement financier pour la réalisation des emprunts.
  - Acquisition de la parcelle AD20 située en face de l'école élémentaire.
- ✚ Convention avec le Centre de gestion concernant les publicités des déclarations de vacance d'emploi.
- ✚ Lignes directrices de gestion.
- ✚ Mise en place et tarifs de cavurnes dans le cimetière communal.
- ✚ Informations diverses.

En mairie le 24/03/2022.

Le Maire,  
Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE

